



## TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON-BORNE !

*Nous, les 240 enseignant.es et AESH du Val-de-Marne rassemblé.es en Assemblée générale ce mercredi 11 janvier 2023, en présence des organisations syndicales départementales FSU-SNUipp, SNES-FSU, CGT Educ'action, SUD Education, CNT et SNUDI-FO, avons voté à l'unanimité des présent-es la déclaration suivante.*

Le gouvernement Borne vient de rendre public son brutal projet de régression concernant l'âge légal de départ à la retraite : il passerait de 62 à 64 ans pour toutes et tous, avec en plus, une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation (réforme Touraine). La réforme touche toutes et tous dès la génération 1961 et impose 43 annuités à partir de la génération 1965 (au lieu de 1973), ce qui va impacter le montant des pensions ! De plus, la suppression des régimes spéciaux ouvre la voie à la remise en cause du code des pensions des fonctionnaires.

Macron se cale donc sur le projet porté par la droite sénatoriale et la commission européenne, alors que toutes les études d'opinion montrent que plus de 74% de la population est contre l'allongement de la durée de cotisation. Cette réforme est **brutale et illégitime !**

Elle est aussi **inutile du point de vue de « l'équilibre » du système** : ces deux dernières années ont été excédentaires. D'après le COR (Conseil d'orientation des retraites), le poids des dépenses de retraites dans le PIB devrait rester stable (14,7% du PIB) voire diminuer (12,1% du PIB dans l'un des scénarios du COR).

Cette réforme **n'est pas une nécessité économique**, c'est un choix politique ! Avec 37 milliards du Fonds de Réserve des Retraites et les 206 milliards de réserve de l'ensemble des systèmes de retraites, le système par répartition a encore un bel avenir.

*Si Emmanuel Macron tient à passer sa réforme des retraites malgré le rejet d'une majorité de la population, c'est surtout pour diminuer les dépenses publiques et continuer de financer les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grandes entreprises.*

**Cette réforme est socialement brutale** : il s'agit de demander aux salarié.es de travailler au-delà de l'espérance de vie en bonne santé, mesurée à 62 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes.

**Cette réforme est socialement injuste** : avec ce système, les générations nées dans les années 70 passeraient en moyenne 2,5 années de moins à la retraite que les générations nées dans les années 50. Imposer des départs en retraite plus tardifs avec des pensions plus faibles renforcera les inégalités : nous exigeons une juste répartition des richesses entre tous et toutes.

**Enfin, avec 43 années de cotisation et en commençant désormais à bac+5**, soit au plus tôt à 23 ans, combien pourront tenir dans une classe, en primaire comme dans le secondaire, à 66 ou 67 ans ?

*Le gouvernement le sait, nous n'arriverons pas à rester en poste jusqu'au taux plein; L'un des réels buts de cette réforme, c'est de ne pas nous laisser d'autre choix que de remplir les caisses des fonds de pension, de contraindre les travailleur-ses qui le pourront à enrichir les marchés financiers.*

**Ce projet n'est ni négociable, ni amendable ! Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales de ce pays au front commun jusqu'au bout contre ce projet, qui doit être retiré !**

Une première date de mobilisation unitaire intersyndicale interprofessionnelle est fixée le **jeudi 19 janvier et donne le départ d'une puissante mobilisation dans la durée**. Nous appelons l'ensemble des personnels des écoles et des établissements à la **GRÈVE** et à se réunir en Assemblées générales de commune, partout où c'est possible, afin d'établir précisément leurs revendications, de discuter des suites et de l'organisation de cette mobilisation, pour gagner !

Nous les appelons aussi à participer à toutes les initiatives qui viseront à combattre cette réforme et en obtenir l'abandon, condition nécessaire pour reconquérir nos droits (départ à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation).

Dans l'éducation, pour tous les personnels, **la revalorisation salariale pour toutes et tous sans contrepartie est urgente et en lien direct avec nos futures pensions**. En parallèle de la mobilisation pour défendre nos retraites, il est nécessaire que l'ensemble des collègues du département se mobilise sur ces légitimes revendications.

Les organisations syndicales départementales présentes à cette AG se retrouveront le 20 janvier.

Créteil, le 11 janvier 2023